



# ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

## Vétusté et abandon des bâtiments de gendarmerie en milieu rural (Gironde)

Question écrite n° 10566

### Texte de la question

Mme Mathilde Feld attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur sur l'état préoccupant du patrimoine immobilier de la gendarmerie nationale dans plusieurs communes rurales de la Gironde, notamment à Targon, Langoiran, Latresne et Créon. Les gendarmes y exercent leurs missions dans des conditions dégradées, souvent au sein de bâtiments vieillissants, mal isolés, parfois insalubres. Ces locaux, appartenant à l'État, font l'objet de réparations d'urgence ponctuelles sans améliorations structurelles, alors même que certains ne permettent plus d'assurer les missions quotidiennes dans des conditions décentes. La communauté de brigades de Créon, en particulier, souhaiterait pouvoir être regroupée sur un site unique, dont l'emplacement est d'ores et déjà réservé dans le plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI). Une telle opération permettrait de rationaliser les moyens, de renforcer la coordination entre unités et d'améliorer significativement les conditions de travail des personnels. Les bâtiments existants, à Targon, Langoiran ou Créon, demeurent inutilisés ou sous-occupés, alors qu'ils pourraient être valorisés ou cédés afin de contribuer au financement d'une nouvelle gendarmerie mutualisée. Aussi, elle lui demande quelles mesures le Gouvernement entend prendre pour rénover ou réorganiser les implantations de gendarmerie en Gironde et notamment s'il envisage de mobiliser le foncier existant pour permettre la création d'une nouvelle gendarmerie regroupée à Créon, adaptée aux besoins actuels du territoire.

### Données clés

**Auteur :** [Mme Mathilde Feld](#)

**Circonscription :** Gironde (12<sup>e</sup> circonscription) - La France insoumise - Nouveau Front Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 10566

**Rubrique :** Gendarmerie

**Ministère interrogé :** [Intérieur](#)

**Ministère attributaire :** [Intérieur](#)

### Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [28 octobre 2025](#), page 8657